



## Une défiance inacceptable

**Le bureau local FO Justice du Centre Pénitentiaire de Fresnes dénonce fermement l'agression grave survenue ce jour, 14 octobre 2025, à l'encontre d'un membre du personnel en exercice.**

Nous dénonçons la violence inadmissible dont a été victime notre collègue brigadier-chef pendant le départ des promenades.

Nous dénonçons le niveau croissant de défiance et d'agressivité d'une partie de la population pénale, y compris en présence d'encadrement.

Nous dénonçons les conditions de travail de plus en plus dégradées, qui mettent quotidiennement en danger les agents et remettent en cause leur autorité et leur sécurité physique et psychologique.

Nous dénonçons le sentiment d'impunité qui semble s'installer chez certains détenus, malgré les mesures disciplinaires et sécuritaires déployées.

**Malgré ces actes inacceptables, nous tenons à souligner la réactivité et le courage dont ont fait preuve les équipes présentes.**

Nous soutenons pleinement notre collègue agressé et exigeons que toute la lumière soit faite sur cet incident.

Nous soutenons les agents intervenants et réaffirmons notre solidarité indéfectible envers l'ensemble du personnel.

Nous saluons la réaction rapide et coordonnée des équipes, dont l'intervention a permis de maîtriser la situation et d'éviter un drame plus grave.

Face à cette agression, **Le bureau local FO Justice du Centre Pénitentiaire de Fresnes exige :**

- La poursuite disciplinaire et pénale maximale à l'encontre de l'auteur.
- Une réflexion collective sur les moyens humains et matériels alloués à la sécurité en détention.

**Le bureau local FO Justice du Centre Pénitentiaire de Fresnes** reste mobilisé pour défendre les conditions de travail et la sécurité de tous les collègues.

